



Concerne credirec harcelement par telephone

Par **nicoleremy**, le **20/12/2008** à **11:13**

j ai eu il y a 4 jours de sa un appel de credirec me disant que je dois de l argent a une societe de credit se credit date de 2002 je m en sui plu souvenue credirec me demandait de leur envoyer 10 cheques de 177 euros soit 1770 euros au total ou 1 cheque de 1330 euros et l affaire serait regler je lui est expliquer que mon mari est au chomage et que moi meme j etais en longue maladie mais aucune comprehension si se qu on ma it si je ne paye pas ils nous feront interdit bancaire ils arretent pas de nous telephoner et nous harceler que faire? merci de votre reponse

Par **pepinlabulle**, le **16/01/2009** à **00:52**

bonjour Nicolremy,
Ils n'ont aucun pouvoir, leur truc faire peur aux gens.
Pour couper court vous leur demandez l'original du titre exécutoire delivré par le tribunal, ils ne l'ont pas!
de plus si vous avez cessez de payer les mensualités de votre dette il y a plus de 2 ans, et bien tant pis pour eux ils ne peuvent plus rien réclamer, le reste n'est que de la poudre aux yeux!!!
Bien à vous
noupss j'allais oublié, l'interdit bancaire est uniquement fait par votre banque si vous avez fait un chèque sans provisions;
Ne leur envoyez pas d'argent et quand ils appellent vous racrochez ne vous minez pas la vie avec eux!

Par **pity**, le **25/01/2009** à **19:09**

Pour toutes les parsonnes qui sont harcelées injustement par les courriers de CREDIREC ou autres Ste de recouvrement, je suggère d'utiliser la même méthode en renvoyant

systematiquement leur courrier sur le fax indiqué en entête de leurs lettres .
Ces sociétés ne pourront plus se plaindre de ne pas avoir de retour de leur courrier !.....et Ils vont avoir un sacré tas de papier à analyser en regard des plaintes que j'ai pu constater sur le net.....
PS: vous avez plein de sites qui proposent de faxer gratuitement par internet un document scanné avec ce critère de recherche : "fax gratuit internet"